

DOSSIER DE CANDIDATURE



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le ministère de la culture lance chaque année, en direction des musées territoriaux bénéficiant de l'appellation *musée de France*, un appel à projet en vue de l'obtention du label *exposition d'intérêt national*.

Le label *exposition d'intérêt national* a été créé en 1999 pour permettre aux musées territoriaux d'organiser des expositions majeures et de conduire une politique culturelle et éducative de qualité en direction de différents publics. Sélectionnées en fonction de leur qualité scientifique et du caractère innovant des actions de médiation culturelle qui les accompagnent, les *expositions d'intérêt national* s'inscrivent dans le cadre de la politique de diffusion et d'élargissement des publics menée par le ministère de la culture. Elles participent également à sa politique d'action territoriale, avec la recherche d'une juste répartition de l'aide de l'État entre les collectivités territoriales porteuses de projets. Enfin, elles sont l'occasion de mettre en valeur les partenariats noués entre musées de France (itinérance de l'exposition, coproduction, prêts), mais également avec les musées nationaux afin de faciliter et valoriser la circulation d'œuvres des collections nationales au sein des territoires, au plus près des publics qui en sont éloignés.

Le présent dossier de candidature doit être adressé à la Direction régionale des affaires culturelles intégralement complété et signé par une personne habilitée à engager le musée et/ou son autorité de tutelle le 29 septembre 2023 au plus tard.

Éligibilité

- Tout musée en région bénéficiant de l'appellation *musée de France* et dont les collections n'appartiennent pas à l'État ou à ses établissements publics peut se porter candidat.
- Le projet *exposition d'intérêt national* doit être porté par un musée de France disposant d'un encadrement scientifique et d'un service des publics.

Pour l'examen des dossiers, il sera tenu compte de l'environnement organisationnel du musée, ainsi que de sa politique scientifique et de sa politique de gestion des collections. Les efforts faits en termes de partenariats avec d'autres musées de France, en particulier nationaux, seront également pris en compte. De plus, les projets visant à faire connaître et/ou valoriser les artistes femmes ou proposant une lecture renouvelée de la place de la femme dans l'art seront encouragés.

Conventionnement

Le projet sélectionné fait l'objet d'une convention entre la collectivité ou la personne morale de droit privé à but non lucratif porteuse du projet d'exposition, et le ministère de la culture, représenté par le préfet de région, directeur régional des affaires culturelles. Le label *exposition d'intérêt national* peut dans certains cas être assorti d'une subvention prévue par la convention et versée par la DRAC.

MINISTERE DE LA CULTURE
Label Exposition d'intérêt national 2024

Dénomination et coordonnées du musée de France organisateur (adresse, téléphone, adresse e-mail)

Nom et titre du responsable de l'établissement

Nom et coordonnées du responsable du service des publics

Nom et coordonnées du responsable de la communication

Nom et coordonnées du responsable du suivi administratif du projet (téléphone et e-mail)

Dénomination et coordonnées de la personne morale propriétaire/gestionnaire du musée (association, ville, communauté d'agglomération, département, région, établissement public, etc.)

Qualité et nom du responsable de la personne morale propriétaire/gestionnaire (Président, Maire...)

Titre de l'exposition :

Dates prévues pour l'exposition :

Nom, prénom, fonction de la personne habilitée à déposer le dossier de candidature :

Fait, à :

Le :

Signature :

1. Exposé du projet d'exposition

Cet exposé doit résumer le scénario de l'exposition, son déroulé, les thèmes abordés. Il doit insister sur les apports de cette exposition à la connaissance scientifique du sujet, sur les moyens scénographiques de mise en valeur des objets présentés ainsi que sur les dispositifs de médiation en direction des différents publics.

Il doit également motiver l'adéquation de cette exposition à l'identité du musée.

Le dossier doit être accompagné de tout document utile à la compréhension du projet (photographies des principales œuvres exposées avec leurs cartels, liste des prêteurs, etc.).

[Champ libre pour exposé, pas de limitation du nombre de caractères]

2. Présentation de l'exposition

S'agit-il : ☐ d'une création, production par le musée
☐ d'une coproduction. Si oui, avec quel organisme :

Surface de l'exposition : 0 m²

Nombre d'objets ou d'œuvres : 0

L'exposition bénéficie-t-elle de prêts ou d'un partenariat spécifique avec un musée national ?

- ☐ oui. À développer, provenance des objets ou des œuvres (si possible) :
☐ non

Quels sont les publics visés ?

- ☐ régionaux
☐ nationaux
☐ internationaux

3. Conception et muséographie

Commissaire(s) de l'exposition :

-
-
-

Comité scientifique :

-
-
-

Autres partenaires sollicités
(nature de leur(s) intervention(s)) :

Architecte, muséographe ou scénographe :

- ☐ oui, coordonnées :
☐ non

Prise en compte des problématiques liées à la parité :

	Homme	Femme
Commissariat	0	0
Comité scient.	0	0
Scéno-muséo	0	0
Autres, (préciser)	0	0
TOTAL	0	0

Prise en compte des problématiques liées au développement durable :

- ☐ Stratégie de réemploi de matériaux avant ou après l'exposition
☐ Priorisation des transports groupés
☐ Appel à des fournisseurs de proximité
☐ Gestion raisonnée du matériel audiovisuel (achat/location)
☐ Autre :

4. Politique des publics conçue spécifiquement pour l'exposition

Actions spécifiques :

- ☐ visites-guidées
- ☐ participation d'artistes
- ☐ ateliers
- ☐ nocturnes
- ☐ parcours ludiques
- ☐ autres :

Publics visés :

- ☐ tous publics
- ☐ scolaires
- ☐ périscolaire et hors temps scolaire
- ☐ 18-25 ans, étudiants
- ☐ familles
- ☐ comités d'entreprises
- ☐ publics relevant du champ social
- ☐ publics en situation de handicap
- ☐ chercheurs et professionnels
- ☐ autres :

Aide à la visite :

- ☐ textes affichés
- ☐ fiches de salles
- ☐ petit journal
- ☐ dossiers pédagogiques
- ☐ audioguide, visioguide
- ☐ films, audiovisuels
- ☐ bornes interactives
- ☐ dispositifs tactiles
- ☐ documents téléchargeables
- ☐ applications
- ☐ site internet dédié
- ☐ autres :

Programmation accompagnant l'exposition : spectacles (théâtre, danse)

- ☐ concerts
- ☐ colloques
- ☐ conférences
- ☐ autres :

Partenariats avec d'autres acteurs culturels, éducatifs ou sociaux, précisez :

Merci de détailler les offres culturelles et les actions de médiation innovantes :

Avez-vous prévu d'encourager la pratique de la photographie amateur au sein de l'exposition ?

- ☐ sous forme d'ateliers. Précisez :
- ☐ en autonomie (encouragement au partage de vues sur Facebook, Instagram, Flickr...)

5. Politique tarifaire et horaires

Nombre de visiteurs attendus approximativement :

Jours et horaires d'ouverture au public :

Tarifs :

- billet du musée : - €
- billet de l'exposition : - €
- billet du musée + billet de l'exposition : - €
- gratuité pour l'exposition ☐ oui ☐ non
- audioguide, visioguide : ☐ oui (- €) ☐ non

Détaillez les politiques de gratuité et de réduction de tarifs

(précisez les publics bénéficiaires comme : minima sociaux, personnes en situation de handicap, moins de 18 ans, 18-25 ans, familles, comités d'entreprise, associations, autres) :

6. Communication

Presse écrite et audiovisuelle

- ☐ dossier de presse
- ☐ iconographie
- ☐ voyage(s) de presse
- ☐ radio, TV
- ☐ coproductions concernant l'exposition

Publicité

- ☐ affiches ou affichettes
- ☐ insertion presse
- ☐ réseau d'affichage urbain
- ☐ internet
- ☐ autres :

Site web et réseaux sociaux

- ☐ site web
- ☐ Facebook
- ☐ autres réseaux sociaux (twitter, instagram...)

Vernissage

- ☐ invitations, réceptions, etc.
- ☐ autres actions de promotions prévues

La communication est-elle réalisée par :

- ☐ le musée
- ☐ la collectivité territoriale / personne morale
- ☐ une agence extérieure

Définition d'une ligne graphique spécifique pour l'exposition ?

- ☐ oui
- ☐ non

7. Évaluation de l'exposition : connaissance des publics, étude de réception

Avez-vous prévu une évaluation préalable :

- des attentes du public ☐ oui ☐ non
- des représentations sur le thème de l'exposition ☐ oui ☐ non
- du dispositif des médiations envisagées ☐ oui ☐ non

Avez-vous prévu une ou des études de publics pendant l'exposition ?

- Enquête quantitative (sondage, enquête par questionnaires) ☐ oui ☐ non
- Enquête qualitative, étude de réception (entretiens, observations...) ☐ oui ☐ non
- Autre approche ; précisez :

Précisez la ou les catégories de publics enquêtés et la taille des échantillons :

Précisez les objectifs pour chaque enquête :

Indiquez la liste des partenaires (Universités, Écoles, laboratoires, bureaux d'études) :

-
-
-

Le cas échéant, indiquez les services et la catégorie des personnels mobilisés au sein de l'établissement pour ces enquêtes :

8. Produits en vente dans le musée pendant l'exposition

- ☐ Catalogue(s) : 0 €
- ☐ Petit journal : 0 €
- ☐ Produits dérivés spécifiques à l'exposition (cartes postales, objets) : *précisez*
- ☐ Ouvrages sur le thème de l'exposition : *précisez*
- ☐ Revues sur le thème de l'exposition : *précisez*
- ☐ Autres :

MINISTERE DE LA CULTURE
Label Exposition d'intérêt national 2024

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES		détails	montant total
Préparation, conception	Frais de missions, documentation, travaux photographiques, audiovisuel/multimédia, collaborateurs extérieurs : sur honoraires ou sur vacations	- €	- €
	Autres charges de préparation (préciser) :	- €	
Transport, assurances	Transport, mesure de protection, frais de douane, convoiement, assurances	- €	- €
	Autres charges liées aux transports ou assurances (préciser) :	- €	
Muséographie	Frais de muséographie : honoraires architectes, muséographes, signalétique (cartels, panneaux, bâches...),	- €	- €
	Audiovisuels, interactifs (bornes images, audioguides, sonorisation, automatismes électroniques pour l'animation des éclairages, des cartes, des dispositifs sonores, etc.)	- €	
Politique d'action culturelle	Budget prévu pour les actions innovantes conçues spécifiquement pour les publics :	- €	- €
	Conception, réalisation	- €	
	Personnel supplémentaire	- €	
Évaluation de l'exposition : connaissance des publics, étude de réception	Évaluation préalable, approche quantitative, étude de réception	- €	- €
Communication	Prestataire de service : frais de conception, frais d'impression, (affiches, dossiers de presse, invitations, dépliants), droits de reproduction, photographies, affiches/affichettes, petit journal, autres)	- €	- €
	Routage, mailing, frais d'inauguration	- €	
	Autres actions de relations extérieures : (préciser)	- €	
Catalogue	Titre : Auteurs prévus (nom et qualité) : Nombre de pages : 0 Nombre d'illustrations : 0 Format numérique : Nombre de catalogues : 0		
	Rémunération(s) auteur(s), maquette, graphisme, droits de reproduction, impression	- €	- €
Produits dérivés	Affiches, cartes postales, objets, produits multimédia	- €	- €
	Autres (préciser)	- €	
TOTAL DEPENSES			- €

MINISTERE DE LA CULTURE
Label Exposition d'intérêt national 2024

RECETTES		montant total
	Droits d'entrée	- €
	Catalogue	- €
	Produits dérivés	- €
	Financement de la personne morale porteuse de l'exposition	- €
SUBVENTIONS	DRAC, label Exposition intérêt national	- €
	DRAC, autres dispositifs	- €
	Ville Intercommunalité	- €
	Conseil départemental	- €
	Conseil régional	- €
	Mécénat	- €
	Autres	- €
TOTAL RECETTES		- €